

FA000009

NOTE D'INFORMATION N° _____/MINFOPRA du 17 JUIN 2020

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative informe l'opinion publique qu'il circule en ce moment, notamment dans les réseaux sociaux, une **fausse** information au sujet d'une prétendue opération de recrutement des temporaires en cours dans le département ministériel dont il a la charge.

Cette information émane des personnes de mauvais aloi et donne lieu à des actes de plus en plus récurrents de corruption et d'escroquerie qui exposent les auteurs et complices à des poursuites disciplinaires et pénales.

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative rappelle que tout recrutement dans la fonction publique se fait sur concours, sur titre ou sur autorisation spéciale du Président de la République ou du Premier Ministre, en application des dispositions du Statut Général de la Fonction Publique de l'État et du décret n° 78/484 du 09 novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'État relevant du code du travail y relatives.

Il indique par ailleurs que les seuls recrutements en cours concernent les concours et tests de sélection ouverts dans le cadre de la mise en œuvre du plan de recrutement 2020 et recommande de se référer, pour tout renseignement y relatif, au call center du MINFOPRA aux numéros 8566 et 1522, à la Direction du Développement des Ressources Humaines de l'État (DDRHE), au site internet et à la page Facebook du MINFOPRA, respectivement aux adresses suivantes :

- www.minfopra.gov.cm ;
- [www.facebook.com.ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative237](https://www.facebook.com/ministère.de.la.Fonction.Publique.et.de.la.Réforme.Administrative237) .

Ampliations :

- MINFOPRA/CELCOM pour large diffusion ;
- MINFOPRA/Site web ;
- CRTV Radio ;
- SOPECAM ;
- Archives/Chrono ;
- Affichage.



Joseph Lé